

Niveau de rendement 2020 : le SGV Champagne ne partage pas les objectifs du négoce

Epernay, le 22 juillet 2020

Les représentants du vignoble (SGV Champagne) et du négoce (UMC) se sont réunis ce jour, au sein du Comité Champagne, pour décider du rendement pour la récolte 2020. À ce stade, les délégations n'ont pas réussi à se retrouver autour d'une position commune. Le SGV Champagne considère que l'objectif du négoce au travers des propositions qu'il défend vise surtout à alléger une partie de ses stocks. Au contraire, le vignoble défend un niveau de rendement qui permette de couvrir les expéditions de l'année 2020 et d'assurer la pérennité des exploitations.

« Nous avons toujours réussi jusqu'alors à nous mettre d'accord avec le négoce, dès le mois de juillet, partant du principe que le rendement devait être fixé à partir des caractéristiques qualitatives de la récolte et de l'évolution des marchés. Nous ne comprenons pas pourquoi le négoce propose des niveaux de rendement faibles qui ne correspondent pas à ses propres prévisions d'expéditions en 2020. Le négoce prouve ainsi que son principal objectif est d'alléger ses stocks. Si les rendements sont en deça des ventes, les conséquences seront lourdes avec la disparition d'exploitations et des licenciements économiques.

Le SGV Champagne, pour sa part, défend un niveau de rendement qui corresponde aux ventes réelles de bouteilles de champagne en 2020 et qui permette d'assurer la pérennité du plus grand nombre d'exploitations. Les données économiques pour le mois de juin témoignent d'un rebond de l'activité notamment chez les vigneron. Nous sommes conscients du ralentissement de l'économie mondiale mais souhaitons rester résolument optimistes pour l'avenir. Les prévisions d'expéditions pour l'année 2020 qui ont été présentées, il y a quelques jours, sont consensuelles entre le négoce et le vignoble. C'est notre ligne de conduite pour le niveau de rendement. La récolte s'annonce qualitative et il est aussi important pour les consommateurs et les amateurs de champagne de qualité que les vigneron puissent récolter de la vendange fraîche. Nos arguments n'ont pas encore convaincu nos interlocuteurs. C'est pourquoi nous avons préféré nous quitter et espérons que le négoce mettra à profit les prochaines semaines pour revenir avec des propositions plus raisonnables et plus réalistes. D'ici là, nous disposerons de nouvelles données économiques (mois de juillet).

Nous avons profité, ce matin, de la présence des préfets de la région Grand Est et du département de la Marne pour souligner que le négoce avait pu bénéficier des mesures de soutien public mises en place par le gouvernement (prêts garantis par l'Etat, chômage partiel...) pour faire face à la crise de la COVID-19 alors que le vignoble a poursuivi son activité et maintenu l'emploi. Nous nous sommes émus aussi de l'absence d'écoute du gouvernement sur notre demande légitime d'exonération de charges sociales » exprime Maxime Toubart, Président du SGV Champagne.

⇒ Contact presse : Léa Holmes
Tél : 03 26 59 85 26 - Mob : 06 01 40 14 36
mail : lholmes@sgv-champagne.fr

